



28 mai 2018

Violences domestiques

Les formations pour professionnel-le-s s'étendent au Haut-Valais

La loi sur les violences domestiques prévoit notamment de sensibiliser les professionnel-le-s de tout domaine qui sont en contact avec des personnes potentiellement concernées par les violences. Après le succès rencontré par les premières formations dans le Valais romand, l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF) étend son offre dans le Haut-Valais.

Succès

Depuis le mois de février 2018, 14 institutions du Valais romand ont plébiscité les formations proposées par l'OCEF. Ainsi 224 professionnel-le-s ont déjà suivi ces modules et prochainement 150 personnes de la police vont faire de même. Dans le Haut-Valais, la première formation sera donnée le 11 juin à Viège, pour les infirmiers et infirmières scolaires.

Offre de l'OCEF

Ces modules proposés par l'OCEF en collaboration avec des partenaires permettent d'acquérir une compréhension dynamique et intégrée des violences domestiques, en abordant les notions d'emprise et de dépendance spécifiques au sujet. Ils donnent des outils pour dépister les personnes potentiellement concernées (victimes ou auteur-e-s) et informent également sur la façon d'agir avec elles. Enfin, ces modules donnent des informations sur le réseau d'aide à disposition. Ils sont gratuits. Un module de 2 heures est prévu pour s'intégrer facilement à un colloque ou à une assemblée générale alors qu'un module de 4 heures permet d'aller plus en détails dans la problématique ; d'autres modules peuvent être développés sur demande.

Cette offre s'adresse à un public large : toute personne susceptible de rencontrer des situations de violences domestiques dans sa pratique professionnelle, comme par exemple le personnel des CMS (centres médico-sociaux), des APEA (autorité de protection de l'enfant et de l'adulte), de l'OPE (Office de la protection de l'enfant), des centres SIPE, mais aussi des centres de loisirs, des écoles ou encore des associations.

En plus des présents modules de formation, l'OCEF prévoit de développer différents projets d'information tels que brochure, site internet et campagne de sensibilisation.

Chiffres

Pour rappel, en 2017, la Police a recensé 469 prévenus. De leur côté, les centres LAVI (aide aux victimes d'infractions) ont reçu 513 nouvelles victimes de violences domestiques, parmi lesquelles 306 femmes et 193 enfants.



Les personnes intéressées par les modules peuvent contacter l'OCEF, egalite-famille@admin.vs.ch ou 027 606 21 20.

Annexe: flyer

Personnes de contact:

Isabelle Darbellay Métrailler, cheffe de l'OCEF, 027 606 21 20

Ursula Stuedi, collaboratrice de langue allemande, 027 606 21 20